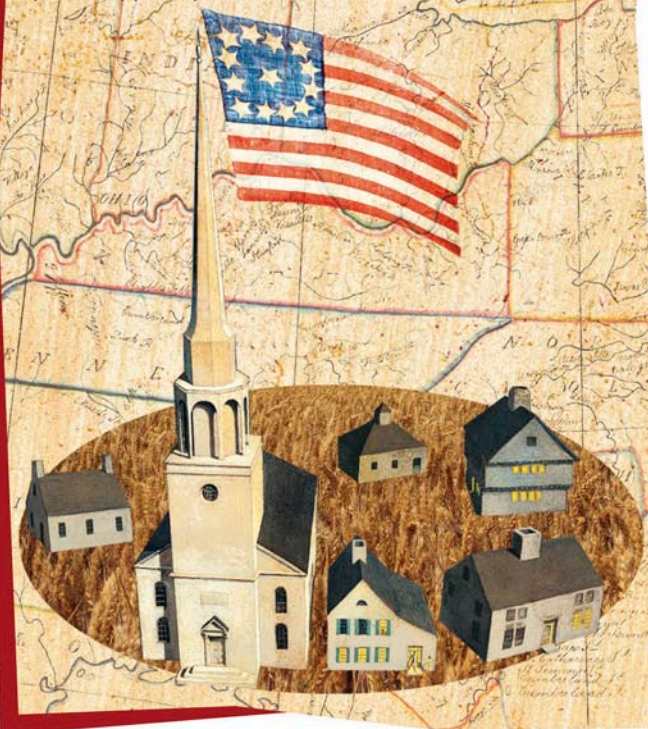


Édition avec dossier

Tocqueville

De la démocratie en Amérique

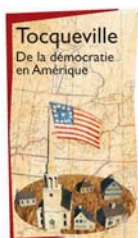
Choix de textes, introduction,
notes, bibliographie et glossaire
par Philippe Raynaud



GF

Tocqueville

De la démocratie en Amérique



«J'avoue que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions.» La gloire de Tocqueville n'est pas seulement celle d'un analyste politique exceptionnel; c'est aussi, depuis la récente redécouverte de son

œuvre, celle d'un philosophe politique qui serait en même temps un classique de la sociologie, et qui pourrait aider à comprendre les problèmes qui se posent constamment dans les démocraties modernes.

L'égalité des conditions, l'individualisme, le « despotisme » démocratique, les relations entre maîtres et serviteurs, l'esprit de liberté et l'esprit de religion, autant de notions qui dessinent aujourd'hui encore les contours d'une philosophie de la démocratie.

Choix de textes, introduction, notes, bibliographie, glossaire et dossier par Philippe Raynaud

DE LA DÉMOCRATIE
EN AMÉRIQUE

TOCQUEVILLE

DE LA DÉMOCRATIE
EN AMÉRIQUE

*Choix de textes, introduction, notes,
bibliographie et glossaire*
par
Philippe RAYNAUD

GF Flammarion

© Éditions Flammarion, Paris, 2010.
ISBN : 978-2-0812-2087-4

INTRODUCTION

Dans la riche littérature politique du XIX^e siècle, *De la démocratie en Amérique* est aujourd'hui une des œuvres les plus lues et les plus discutées, comme si l'humanité démocratique continuait à se reconnaître dans le miroir que lui avait tendu Alexis de Tocqueville. La *Démocratie en Amérique* est, d'abord, un témoignage à la fois documenté et vivant sur l'Amérique des années 1830, auquel nos contemporains se réfèrent encore volontiers lorsqu'ils veulent comprendre un pays qui, pour les Européens, reste à bien des égards mystérieux alors même que les communications sont incessantes entre l'« ancien » et le « nouveau » monde. Périodiquement, on refait le voyage de Tocqueville pour prendre la mesure des changements qui ont pu se produire depuis bientôt deux siècles, et c'est pour s'apercevoir finalement que, tout compte fait, l'Amérique d'aujourd'hui reste assez semblable à celle qu'avait décrite Tocqueville : la passion de l'égalité des conditions n'y est nullement éteinte, même si elle s'accommode d'une grande disparité entre les revenus et les fortunes ; l'individualisme continue d'y coexister avec une forte pression conformiste de l'opinion publique ; et le règne de la majorité reste contrebalancé par une importance *politique* du juge sans équivalent en Europe. De là, sans doute, la faveur que conserve Tocqueville chez les lecteurs français qui cherchent à comprendre les chemins si différents suivis par les deux démocraties issues des révolutions de la fin du

XVIII^e siècle, la France et les États-Unis d'Amérique. Mais la gloire de Tocqueville n'est pas seulement celle d'un analyste politique exceptionnel ; c'est aussi, depuis une trentaine d'années, celle d'un philosophe politique qui serait en même temps un classique de la sociologie, et qui pourrait aider à comprendre les problèmes qui se posent constamment dans les démocraties en les rattachant à une réflexion plus générale sur la condition politique de l'homme et sur la différence entre les sociétés modernes (« démocratiques ») et celles qui les ont précédées, que Tocqueville considère toutes comme « aristocratiques ». Cette dualité est d'une certaine manière inscrite dans la structure de l'œuvre, dont les deux grandes parties obéissent à des préoccupations différentes.

Dans le premier volume, publié en 1835, Tocqueville s'attache à présenter au public français la société américaine et le régime des États-Unis, tels qu'il a appris à les connaître au cours d'un voyage d'études accompli avec son ami Gustave de Beaumont : le propos est centré sur la Constitution et sur les institutions politiques, avec l'intention de montrer quelles sont les chances de succès du régime démocratique. Dans le deuxième volume, publié cinq ans plus tard, en 1840, la réflexion s'élargit à ce qu'on pourrait appeler l'humanité démocratique, et la république américaine apparaît plutôt comme une illustration de traits qui sont appelés à se généraliser et, notamment, à gagner l'ensemble de l'Europe. On ne doit cependant pas sous-estimer la profonde unité de l'œuvre, qui vient de ce que Tocqueville a très tôt su ce qu'il allait chercher en Amérique. Lorsqu'il part, en compagnie de Beaumont, avec l'intention de comprendre « ce qu'est une grande République », Tocqueville a déjà un projet original par rapport à tous ses contemporains. Pour les grands libéraux de la Restauration (qui viennent de triompher avec la révolution de 1830), le problème était

d'implanter en France des institutions libérales dont le modèle était donné par le « régime mixte » anglais, et qui devaient à la fois consolider les acquis de la Révolution (l'égalité civile) et rendre possible une « transaction » entre l'ancienne et la nouvelle France. Dans ce cadre, la démocratie était ou bien un simple fait social sans conséquences politiques (l'égalité civile n'interdit pas le suffrage censitaire), ou bien, au contraire, une menace pour l'ordre politique et social, due à la permanence en France des passions révolutionnaires. Tocqueville part au contraire de l'idée que la démocratie va triompher en France et que cela ne manquera pas d'avoir d'importants effets sur son régime politique, mais il ne pense pas que la France soit vouée à la répétition indéfinie de la Révolution : la poussée démocratique interdit sans doute de retrouver l'inspiration fondamentalement « aristocratique » des institutions anglaises, mais il n'est pas impossible que la démocratie puisse s'accorder avec la liberté. De là, pour lui, l'exemplarité des États-Unis : à la différence de la France, l'« égalité des conditions » y existait déjà avant la Révolution, ce qui fait que la démocratie américaine n'a pas connu d'« Ancien Régime », et c'est pour cela que l'« esprit démocratique » s'y donne à voir dans sa pureté sans être mêlé à l'« esprit révolutionnaire ». Pour Tocqueville, les États-Unis vont donc donner l'exemple de ce que peut devenir la démocratie moderne lorsqu'elle sera régie par sa logique propre et non plus par le conflit entre l'Ancien Régime et la Révolution ; son point de départ se trouve dans ses inquiétudes et dans ses espoirs de citoyen, mais son propos a d'emblée une portée universelle : il ne s'agit pas seulement d'étudier les institutions de la jeune république américaine pour en tirer des leçons utiles à la France contemporaine, mais de comprendre ce fait de portée universelle qu'est l'avènement de la société démocratique.

La démocratie, un fait providentiel

Si le premier volume de la *Démocratie en Amérique* est consacré à une étude minutieuse de la société et du régime américain des années 1830, l'Introduction se situe d'emblée sur un plan beaucoup plus général, qui s'apparente aux grandes philosophies de l'histoire du XIX^e siècle. De ce point de vue, l'expérience qui est à l'origine de la réflexion de Tocqueville est sans nul doute celle de la Révolution française, qui est apparue à tous ses contemporains comme un tournant dans l'histoire universelle. La Révolution n'avait pas seulement détruit l'Ancien Régime, elle avait changé du tout au tout la condition humaine ; c'est pourquoi après avoir noté que, en Amérique, l'« égalité des conditions » est le « fait générateur dont chaque fait particulier sembl[e] descendre », Tocqueville donne une esquisse de l'histoire de la France et de l'Europe qui montre la portée universelle de ce qui est en train de se produire aux États-Unis :

De quelque côté que nous jetions nos regards, nous apercevons la même révolution qui se continue dans tout l'univers chrétien.

Partout on a vu les divers incidents de la vie des peuples tourner au profit de la démocratie ; tous les hommes l'ont aidée de leurs efforts : ceux qui avaient en vue de concourir à ses succès et ceux qui ne songeaient point à la servir ; ceux qui ont combattu pour elle, et ceux mêmes qui se sont déclarés ses ennemis ; tous ont été poussés pêle-mêle dans la même voie, et tous ont travaillé en commun, les uns malgré eux, les autres à leur insu, aveugles instruments dans les mains de Dieu.

Le développement graduel de l'égalité des conditions est donc un fait providentiel, il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine ; tous les événements, comme tous les hommes, servent à son développement. (*DA*, I, p. 60)¹

Dans le contexte des années 1830, l'idée que le progrès de la démocratie est un fait providentiel sonne d'abord comme une légitimation au moins partielle des progrès de l'égalité, qui s'adresse notamment au milieu conservateur où Tocqueville compte beaucoup de proches. Les ennemis de la Révolution avaient dénoncé en elle une insurrection contre un ordre traditionnel voulu par Dieu, qui pouvait bien avoir été utilisée par la Providence divine pour punir la France des Lumières, mais qui ne pouvait donner naissance à aucun ordre stable. Dire que l'égalité des conditions est un fait providentiel, dont les origines sont bien antérieures à la Révolution, c'est reconnaître qu'il serait non seulement vain mais en quelque façon impie de s'opposer à l'avènement de la démocratie, qui s'inscrit sans doute dans les desseins de Dieu. On peut, certes, relativiser la portée proprement religieuse de cet argument, si l'on se rappelle que Tocqueville lui-même, si respectueux fût-il de la religion de ses pères, semble avoir été personnellement agnostique ; mais on doit reconnaître qu'il exprime bien une conviction profonde de l'auteur de la *Démocratie en Amérique*. Tocqueville, en effet, n'est pas seulement un aristocrate résigné aux progrès de la démocratie : il reconnaît aussi que ses principes (l'égalité des droits, la souveraineté du peuple) ont une certaine vérité alors même qu'ils restaient méconnus dans les sociétés antérieures, et c'est précisément cela que montre pour lui leur victoire progressive tout au long de l'histoire moderne. Tocqueville n'est cependant pas un adorateur de l'histoire et du progrès, qui considérerait que le succès historique de la démocratie suffit à légitimer tout ce qui se produit avec elle ; il n'a jamais cessé, au contraire, de considérer l'adoration de la nécessité historique comme une idée funeste qui, tout en ayant des racines profondes dans le monde démocratique, a partie liée avec la servitude. L'idée centrale de l'Introduction, qui est au fond la véritable « idée mère » du livre, est donc que, si la victoire de la démocratie est un fait providentiel auquel il est vain de s'opposer,

cela ne supprime nullement l'importance de l'action humaine et de la réflexion : il ne dépend pas des hommes que la démocratie triomphe, mais il dépend de leur vertu et de leur sagesse qu'elle donne naissance à des institutions libres et stables ou, au contraire, à ce « despotisme d'un nouveau genre » dont le deuxième volume donnera le plus saisissant des tableaux. La *Démocratie en Amérique* mêle donc savamment plusieurs registres d'analyse ; c'est ce qui explique pourquoi ce livre si limpide est aussi un livre plus difficile qu'il y paraît. On y trouve quelque chose comme une sociologie de la démocratie, qui fait pour ainsi dire de l'égalité un « fait social total » s'exprimant dans tous les aspects de la vie américaine ; c'est ce qui prédomine dans le deuxième volume, mais l'Introduction l'annonçait déjà clairement : « J'avoue que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique ; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions » (*DA*, I, p. 69). Mais on y trouve aussi une réflexion très aigüe sur l'expérience politique américaine, dont Tocqueville tire de multiples arguments pour la France elle-même, d'une manière du reste parfaitement en accord avec sa philosophie : la politique ne peut sans doute rien faire contre la démocratie, mais elle peut contribuer à corriger ses défauts en prenant appui sur ses traits les plus favorables à la liberté ; c'est cette réflexion qui prédomine dans le premier volume, dont l'intention explicite était d'informer les Français sur la « grande République » démocratique afin de les aider à mieux comprendre les problèmes qui se posaient à la France moderne, telle qu'elle était sortie de la grande Révolution.

Les origines de la démocratie américaine

L'Amérique qu'a visitée Tocqueville est celle du Nord et de l'Ouest, qu'il a connue dans les années de ce qu'on

appelle la « révolution jacksonienne », qui a vu le pouvoir passer des mains des premières classes dirigeantes de Virginie et du Massachusetts dans celles de nouvelles couches plus populaires, pendant que l'expansion vers l'Ouest modifiait déjà la géographie américaine. Au cours de son voyage avec Beaumont, Tocqueville avait eu le sentiment d'une société foncièrement égalitaire et, surtout, d'une « absence de gouvernement² » qui, pour lui, constituait à l'évidence le contraire exact de la France, née du double héritage de l'aristocratie et de la monarchie absolue. Il distinguait alors « deux états sociaux » définis par le rapport entre le gouvernement et la société : « Dans l'un, le peuple est assez éclairé et se trouve dans des circonstances telles qu'il peut se gouverner lui-même. Alors la société agit sur elle-même. Dans l'autre, un pouvoir extérieur à la société agit sur elle et la force de marcher dans une certaine voie³. » L'Amérique lui apparaissait alors comme l'antithèse d'une France construite par l'action centralisatrice de l'État monarchique : une société où le pouvoir central était faible, sans que cela soit dû à la puissance d'une aristocratie puisque, au contraire, il régnait entre les hommes issus de l'immigration européenne une égalité inconnue en Europe. Les chapitres II et III de la *Démocratie en Amérique* sont consacrés à l'explication de cette énigme, qui se trouve dans le « point de départ » du peuple américain, et constitue donc la véritable origine de son « état social ». L'Amérique du Nord est en effet pour Tocqueville le seul pays « civilisé » dont l'origine soit immédiatement lisible, parce que son peuple a été formé par des immigrants qui, quelles que fussent leurs différences et leurs divisions, avaient en commun l'essentiel – la langue, l'héritage politique et la religion – et qui se sont installés dans un pays où les nécessités de la colonisation étaient peu favorables à la constitution d'une aristocratie foncière. Les « Anglo-Américains » héritaient des aspects virtuellement démocratiques de la

culture politique anglaise (l'autonomie communale, la pratique du *self-government* local, le jugement par jury, etc.), qui se trouvaient eux-mêmes étroitement intriqués avec la religion puritaine, majoritaire chez les immigrants de l'Est. C'est ce qui explique un des traits qui distinguent le plus profondément l'Amérique de la France : là où, en France, la cause de la liberté politique semble opposée à celle de la religion, l'Amérique a réussi à combiner l'« esprit de liberté » et l'« esprit de religion ». Tocqueville n'ignore nullement la dureté, l'esprit « sectaire » et même le « fanatisme » que les puritains américains ont amenés d'Angleterre et d'Écosse, et il donne une peinture sans complaisance de leur législation pénale, qui imposait à tous un code moral et religieux particulièrement sévère. Il considère cependant que, en favorisant l'éducation publique et en confiant aux communautés de base la gestion des affaires publiques courantes, la religion a notablement contribué au développement de la liberté politique. Aux origines de la liberté américaine, il y a donc, d'un côté, une expérience vécue de l'autonomie et de l'égalité, et, de l'autre, le fait que l'esprit de libre examen s'arrête spontanément devant la religion :

[...] les vieilles opinions, qui depuis des siècles dirigeaient le monde, s'évanouissent ; une carrière presque sans bornes, un champ sans horizon se découvrent : l'esprit humain s'y précipite ; il les parcourt en tous sens ; mais, arrivé aux limites du monde politique, il s'arrête de lui-même ; il dépose en tremblant l'usage de ses plus redoutables facultés ; il abjure le doute ; il renonce au besoin d'innover ; il s'abstient même de soulever le voile du sanctuaire ; il s'incline avec respect devant des vérités qu'il admet sans les discuter.

Ainsi, dans le monde moral, tout est classé, coordonné, prévu, décidé à l'avance. Dans le monde politique, tout est agité, contesté, incertain ; dans l'un, obéissance passive, bien que volontaire ; dans l'autre, indépendance, mépris de l'expérience et jalousie de toute autorité.

Loin de se nuire, ces deux tendances, en apparence si opposées, marchent d'accord et semblent se prêter un mutuel appui. (*DA*, I, p. 103-104)

La démocratie américaine est donc, d'abord, fille de la culture puritaine, mais Tocqueville n'ignore pas que d'autres influences ont joué sur la formation du peuple américain, dont certaines n'allaient pas dans le sens de la démocratie. En fait, dès le début de son enquête, il note la coexistence, « dans la grande famille anglo-américaine » de « deux rejetons principaux qui, jusqu'à présent, ont grandi sans se confondre entièrement, l'un au sud, l'autre au nord » : si la Nouvelle-Angleterre est à l'origine des principaux traits originaux de la civilisation américaine, le Sud est l'héritier de la première colonie anglaise, la Virginie, qui a été formée par des colons sans idéaux particuliers et qui a très vite établi l'esclavage, et avec lui tout un système de mœurs et de croyances incompatibles avec l'esprit démocratique qui devait triompher dans l'Union américaine. Dès le début de son livre, Tocqueville évoque donc la division entre le Nord et le Sud, sur laquelle il revient longuement à la fin du premier volume, et il le fait sans aucune complaisance pour l'« aristocratie » du Sud⁴ ; par ailleurs, il pose une différence de principe, dans la politique et dans la société américaine, entre « ce qui est d'origine puritaine et d'origine anglaise », pour voir dans la législation civile et criminelle anglaise la cause principale de ce qu'il y reste d'inégalités aux États-Unis⁵. Ce qui a finalement permis à l'Amérique de s'orienter durablement vers l'égalité, c'est le changement des lois sur la succession qui, en favorisant la division des fortunes à chaque génération, a empêché la constitution durable d'une aristocratie et a permis la constitution d'une société où l'acceptation de l'inégalité des richesses et l'amour du gain s'accompagnent d'une grande mobilité sociale et d'une homogénéité culturelle qui ruinent progressivement toutes les

hiérarchies établies, y compris celles des « lumières » et de l'intelligence.

La liberté politique et ses limites

L'Amérique donne donc le spectacle paradoxal d'une société extrêmement civilisée, où la démocratie pousse le pouvoir politique à intervenir dans tous les domaines de la vie et où, cependant, le gouvernement central reste beaucoup plus faible qu'en France. Il n'est plus question, cependant, dans la *Démocratie en Amérique*, de parler d'« absence de gouvernement » comme le faisait encore Tocqueville dans ses notes de voyage, et l'essentiel de la première partie du premier volume est consacré aux institutions politiques américaines et, singulièrement, à la Constitution fédérale. Sur ces questions, l'inspiration de Tocqueville est très nettement favorable à l'orthodoxie « fédéraliste » américaine, à laquelle se rattachent les trois grands ouvrages sur lesquels il s'est appuyé. Le premier, qui est aujourd'hui encore un classique de la science politique américaine, est *Le Fédéraliste*, recueil des articles publiés sous le pseudonyme de Publius par Hamilton, Jay et Madison pendant la campagne qui a précédé l'adoption de la Constitution, dont il constitue le premier et peut-être le meilleur commentaire ; les auteurs s'attachent à montrer, contre les adversaires du projet de 1787, que la future Constitution américaine ne menace pas la liberté des Américains ni même l'autonomie des États, puisqu'elle résout par le système fédéral le problème que la tradition républicaine jugeait insoluble : celui de l'établissement durable du gouvernement républicain dans un grand pays. Les deux autres sont les ouvrages de deux juristes, James Kent et Joseph Story⁶, partisans des thèses fédéralistes, c'est-à-dire favorables au renforcement de l'Union par rapport aux États. De ces lectures, Tocqueville a tiré l'idée que le système fédéral américain, qu'il tient plutôt, comme Madison, pour un

gouvernement mi-fédéral mi-national, voire pour un « gouvernement national incomplet », a trouvé une solution à un problème qu'il a toujours considéré comme capital, celui de la combinaison entre la *centralisation politique* nécessaire à l'existence durable d'une nation et la *décentralisation administrative* que requiert la vitalité politique d'une démocratie vivante. Tocqueville est donc fondamentalement un fédéraliste, d'ailleurs inquiet devant les risques d'une désagrégation de l'Union américaine du fait des revendications des États et, surtout, de l'opposition grandissante entre le Nord et le Sud ; mais il est également très impressionné par la vitalité de la démocratie américaine au niveau élémentaire des États et même des comtés et des communes, dont la large autonomie habitue les citoyens à la liberté politique, en même temps que la participation à la vie de l'Union élargit leur horizon. L'Amérique est pour lui une république moderne qui favorise un développement indéfini de l'industrie humaine et qui s'appuie sur des vertus modestes venues de la sphère privée plus que de l'héroïsme civique. Son analyse montre que le régime américain présente toutes les conditions *institutionnelles* d'une synthèse réussie entre le principe démocratique de la souveraineté du peuple et l'exigence libérale de limitation du pouvoir. Les principaux titulaires des charges publiques sont élus mais leur pouvoir est limité, le pouvoir exécutif a une sphère d'action bien définie qui interdit la domination sans partage du législatif et le juge joue dans la démocratie américaine un rôle majeur en contrôlant la constitutionnalité des lois sans pour autant pouvoir usurper la souveraineté populaire⁷. Il n'en reste pas moins que, dans la deuxième partie, Tocqueville va montrer que ces institutions, si elles peuvent *tempérer* leurs effets, ne suffisent pas à conjurer les menaces qui pèsent sur la liberté des Américains et sur la survie de leur république.

La première de ces menaces – « le plus grand danger des républiques américaines » (*DA*, I, p. 358) est l'omnipotence, voire la « tyrannie », de la majorité, qui naît de

l'intérieur de la démocratie. Tocqueville s'inscrit ici en faux contre une critique traditionnelle de la démocratie, qui insistait sur la « faiblesse » du pouvoir dans le gouvernement démocratique. Pour lui, le danger le plus grand vient au contraire de la « force irrésistible » de ce gouvernement dans lequel toutes les autorités émanent de la société et sont donc en fait soumises à la majorité : le pouvoir de la société sur elle-même n'a plus pour effet l'« absence de gouvernement » mais un renforcement du pouvoir. L'omnipotence de la majorité a certes pour effet d'augmenter l'instabilité législative et administrative (*DA*, I, p. 346-348), mais « il ne faut pas confondre la stabilité avec la force, la stabilité avec la durée » (*DA*, I, p. 359) ; pour finir, c'est bien d'un excès de puissance du pouvoir social que souffre la démocratie américaine. La domination de la majorité se traduit ainsi par un despotisme de type nouveau, dans lequel le pouvoir est d'autant plus puissant qu'il n'est plus situé dans un individu ou dans un groupe social : elle « immatériatise » le despotisme, et elle met « l'esprit de cour à la portée du plus grand nombre » en multipliant les flatteurs. Ses effets les plus impressionnants portent sur la vie de l'esprit et sur la pensée car l'opinion, plutôt que de réprimer les pensées dissidentes, les rend pour ainsi dire inconcevables, et c'est pour cela qu'il n'est pas de pays « où il règne, en général, moins d'indépendance d'esprit et de véritable liberté d'opinion qu'en Amérique » (*DA*, I, p. 353). À ce danger, il y a certes des remèdes constitutionnels et politiques, qui ne viennent pas d'un principe extérieur à la démocratie : ce sont, d'une part, les dispositifs de la Constitution qui répartissent les pouvoirs de manière judicieuse sans recourir à la « chimère⁸ » du gouvernement mixte, et de l'autre, toutes les institutions sociales et politiques qui favorisent l'éducation démocratique et le débat public (la liberté de la presse, le gouvernement local, les associations) et qui jouent dans la démocratie un rôle analogue à celui des « corps intermédiaires » dans l'ancienne société. Mais ces remèdes voient leur portée limitée par

Composition et mise en pages



N° d'édition : L.01EHPN000170.N001
Dépôt légal : mars 2010